

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale  
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE  
DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DU 31<sup>ème</sup> B.C.P.  
DURANT DES TRAVAUX SUR DES CHAMBRES FRANCE TELECOM**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Conseiller Régional du Grand Est,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

- CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

**ARRETE**

**Article 1** : A compter du lundi 11 juillet 2016 à 7 heures, et jusqu'à la fin des travaux sur deux chambres France Télécom, rue du 31<sup>ème</sup> B.C.P.,

- La circulation sera mise à sens unique du carrefour du Quai Jeanne d'Arc à la rue du Lycée.

**Article 2** : La signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise et les services techniques de la Ville. Le chantier sera protégé par l'entreprise.

**Article 3**: Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 13 juin 2016

Le Maire,  
  
David VALENCE